

Public concerné

Personnes ayant en charge l'évaluation des risques d'une entreprise (direction, DRH, animateur de sécurité, membres CHSCT/CSE, DP) et acteurs de services santé au travail (médecin du travail, IPRP, techniciens, assistants).

Objectifs de la formation

Acquérir des connaissances sur la prévention continue, les principes, méthodes et outils.

Développer au sein de son entreprise une politique de prévention des risques psychosociaux : quels axes d'amélioration pour votre entreprise ? quel positionnement pour les préventeurs ?

Contenu de la formation

Rappel : que sont les risques psychosociaux ? quels facteurs ou causes ? quel évolution du cadre réglementaire ?

La prévention continue, c'est quoi ? les 4 circonstances de l'action de prévention et les 5 étapes.

Méthodes et outils selon les circonstances et étapes - exercices.

La prévention continue dans votre entreprise : vos axes d'action.

Méthodes pédagogiques utilisées

Echanges et réflexions du groupe pour intégrer une politique de prévention au sein de son entreprise à partir des apports théoriques, méthodologiques et des expériences de chacun.

Durée

1 jour soit 7 heures

Validation

A l'issue de la formation (en présentiel ou à distance avec deux réunions avec Teams), une attestation de présence sera remise aux stagiaires.